



AVIS DE VACANCE DE FONCTIONS dans les établissements hospitaliers de la Nouvelle-Calédonie

N° 2014-040-00 du 14/01/2014

LOCALISATION DU POSTE	DESIGNATION DU POSTE
Collectivité : Centre Hospitalier Territorial (CHT) Gaston Bourde	Niveau des fonctions : Chef de service
Service : Pharmacie	Cadre : Fonction des établissements hospitaliers de la Nouvelle-Calédonie
Site : Méropole de Nouméa - Bourail	Déroulé des candidatures : (2014/2014)

Pour ces fonctions, les candidats devront remplir les conditions prévues par la délibération n° 2012-04 du 26 mars 2012 portant statut des personnels des établissements hospitaliers de la Nouvelle-Calédonie.

Le dossier de candidature, composé d'une demande manuscrite aux fonctions de chef de service et d'un curriculum vitae détaillé, doit être accompagné d'un projet de service.

MODALITES DE DEPOSIT DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature complet doit :

► soit être déposé, contre récépissé, à l'adresse suivante :

Direction des affaires sanitaires et sociales de la Nouvelle-Calédonie
Service Tutelle et Planification Hospitalières
7, rue Paul Doumer (ancien site du CHT) - Bâtiment C - Rue de l'Alcazar
Nouméa

► soit être transmis, par voie postale, sous pli recommandé, à l'adresse suivante :

Direction des affaires sanitaires et sociales de la Nouvelle-Calédonie
Service Tutelle et Planification Hospitalières
B.P. 60
98841 Nouméa Cedex
Nouvelle-Calédonie

Le respect de la date limite de dépôt des candidatures est apprécié au vu de la date de réception du dossier par la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales de Nouvelle-Calédonie (DASSNC).

Tout dossier incomplet ou non conforme à la date de clôture des candidatures ne permettra à la DASSNC, après cette date, d'être réexaminé. Le candidat sera informé des motifs de l'irrecevabilité de son dossier.

Tout dossier déposé par voie électronique sera réputé irrecevable.